

**Conseil municipal du 28 mai 2018 à 19 h 00**  
À l'Hôtel de Ville – Salle du Conseil municipal - 1<sup>er</sup> étage

Ordre du jour

- a. Appel nominal
- b. désignation du Secrétaire de Séance

Points d'information

- a) Sur la délégation attribuée aux Adjoint au Maire
  - b) Sur l'exécution du budget voté par le conseil municipal le 18 décembre 2017
  - c) Sur l'attribution d'une subvention de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour l'acquisition de matériel de désherbage mécanique
  - d) Sur l'attribution d'une subvention du Conseil Départemental des Vosges pour les actions 2018 à l'Espace Georges Sadoul et à la Nef
1. Adoption du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 16 mars 2018
  2. Avis du conseil municipal sur la délégation au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (S.D.E.V.) de la compétence optionnelle « éclairage public » pour les années 2019, 2020, 2021 et 2022
  3. Pôle d'Echanges Multimodal sur le secteur gare- Traitement des friches, des sites et des sols pollués zone du Petit Saint-Dié – Signature de la convention de maîtrise d'œuvre avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL)
  4. Electrification rurale - Travaux d'enfouissement des réseaux secs rue Claude Bassot
  5. Comptes de gestion 2017
  6. Comptes administratifs 2017
  7. Affectation des résultats
  8. Budgets supplémentaires
  9. Attribution de subvention à une association
  10. Phase 3 du projet « cœur de ville » - Aménagement de la rue Dauphine et de la première partie de la rue Stanislas – Demande de subvention à l'Etat
  11. Participation au groupement de commandes avec le Pays de la Déodatie pour l'achat de mobilier urbain de la gamme « mobilier local en Déodatie »
  12. Attribution de chèques cadeaux de l'Union Déodatienne des Artisans et Commerçants (UDAC) aux agents de la ville de Saint-Dié-des-Vosges, à l'occasion de la « Fête des Mères et des Pères »
  13. Adhésion à la Société Publique Locale SPL-Xdemat pour fourniture de prestations liées à la dématérialisation
  14. Autorisation de dépôt d'un dossier auprès de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (C.D.A.C.) par la Sarl « Les Ecrans de Saint-Dié »
  15. Cession d'un bien immobilier non bâti – 26 rue Jean Prouvé
  16. Fixation du nombre des membres du comité technique commun à la Ville, la Caisse des Ecoles et le CCAS
  17. Création d'une commission consultative paritaire commune à la Ville, la Caisse des Ecoles et le CCAS
  18. Compte-rendu des décisions du Maire + tableau récapitulatif des marchés attribués
  19. Questions diverses